

ORGANISER UNE COMPETITION DEPARTEMENTALE

Mode d'emploi :

	LE CLUB HÔTE DOIT :	LE COMITE DEPARTEMENTAL PEUT :
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise à disposition d'une salle équipé de tribune, bancs etc ... <i>A la charge du club que le lieu respecte les normes de sécurité en vigueur pour l'accueil du public</i> ✓ Point restauration, buvette ✓ Parking et signalétique ✓ Endroit pour la vente de matériel ou accueil d'un sponsor 	
Sonorisation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 table ✓ 1 sono ✓ 1 micro 	Le comité dispose d'une sono et d'un micro <i>(à demander à la commission sportive)</i>
Commission médicale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prévoir un endroit central avec vue sur l'aire de compétition ✓ 1 médecin et la trousse de secours 	Pour tous renseignements : Mr Dezile Bruno 06 75 01 02 73
Compétiteurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise à disposition de vestiaires hommes et femmes ✓ Si possible salle d'échauffement distincte de l'aire de compétition 	
Commission sportive	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Restauration pour les arbitres et officiels ✓ 2 tables, 4 chaises, 1 balance pour contrôle des passeports <i>Si possible dans un endroit distinct de l'aire de compétition</i> ✓ 2 tables et 1 podium pour les médailles et récompenses ✓ rallonges et multiprises 	Prise en charge financière des repas et boissons des arbitres et officiels par le département Le département prévoit son matériel informatique
Aire de compétition	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 surfaces minimum de 10m/10m. <i>L'aire de compétition sera obligatoirement délimité par une séparation</i> ✓ 1 table et 3 chaises sur chaque aires de compétitions ✓ 4 chaises pour les juges et arbitres sur chaque aires de combats. 	Possibilité de mise à disposition de tatamis par le département <i>(transport & mise en place à la charge du club organisateur)</i> Matériel d'arbitrage apporté par la commission sportive Protection (casque et plastron) apporté par la commission sportive

Le comité départemental 37 se tient à votre disposition pour vous apporter conseils et soutiens à l'organisation de vos manifestations !

Comité Départemental d'Indre-et-Loire de Karaté - Les serraults 37270 Azay-sur-Cher - tél : 06 07 58 10 23